

Développer la fonction tutorale d'un usager au sein d'un ESAT par un usager (2021)

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Travailleurs handicapés

Durée

2 jours

Organisme de formation

☞ GRIEPS

Lieux & dates

☞ Groupe 1

CALVADOS (14) à Caen

Les 8 & 9 avr. 2021

☞ Groupe 2

Manche (50) à Cherbourg

Les 7 & 8 juin 2021

☞ Groupe 3

**Seine Maritime à Rouen
(annulé faute d'inscrits)**

Les 9 & 10 juin 2021

☞ Groupe 4

Eure (27) à Evreux

Les 6 & 7 sep. 2021

☞ Groupe 5

ORNE (61) à Alençon

Les 8 & 9 sep. 2021

Interlocuteur Opcos Santé

Christèle Houé

christele.houe@opco-sante.fr

02 23 44 0440 (taper 3)

Contexte

Les évolutions des dispositions légales de 2002 mais surtout celles de 2005, ont réaffirmé le caractère médico-social de l'activité des ESAT. Ceux-ci doivent :

- Encourager les apprentissages,
- Promouvoir l'égalité des chances,
- Valoriser les acquis professionnels.

Cette valorisation des acquis professionnels peut prendre plusieurs formes dont celle du tutorat. Aider l'autre dans sa tâche, expliquer comment faire, c'est bénéfique pour celui qui reçoit l'aide comme pour celui qui la donne.

Par ses compétences particulières dans un domaine, par ses savoirs, le travailleur d'ESAT peut être en mesure d'aider voire d'enseigner à un autre travailleur et prend alors le rôle de personne relais au sein de l'atelier afin de favoriser son intégration. Cela permet également de pérenniser les métiers et la culture de l'ESAT (de nombreux travailleurs handicapés approchent de la retraite), de capitaliser les compétences et de reconnaître l'expertise du tuteur.

Objectifs

- Savoir repérer ses compétences (savoir-être/savoir-faire) ;
- Comprendre ce qu'est la transmission de savoir-faire ;
- Acquérir de la méthodologie afin de transmettre ses connaissances ;
- Comprendre ce qu'est le rôle d'une personne relais au sein de l'ESAT ;
- Construire des outils pour le tutorat ;
- Détecter les problématiques et y faire face ;
- Auto évaluer ses compétences.

Prérequis

Aucun

Contenu

Jour 1 : Faire un état des lieux et construire le processus de transmissions des savoirs

- ☞ Définir le tutorat ;
- ☞ Clarifier les missions du tuteur ;
- ☞ Accueillir et intégrer le tuteur handicapé ;
- ☞ Connaître et identifier les différents handicaps ;
- ☞ Développer une culture de collaboration.

Jour 2 : Mettre en oeuvre le processus de transmission, suivre et évaluer la démarche

- ⇒ Connaître les fondamentaux en pédagogie de l'adulte ;
- ⇒ Étayer la sémantique autour des concepts compétence, professionnalisme ;
- ⇒ Tracer les activités du tuteur dans une perspective d'évolution ;
- ⇒ Valoriser la fonction du tuteur auprès du responsable d'atelier.